



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Egalité hommes-femmes :** **Changer les mentalités pour une égalité effective par le travail**

Le Conseil du Mouvement Réformateur a reçu, ce lundi 15 mars 2010, une délégation de la CSC venue exposer l'importance de concrétiser des avancées en faveur de l'égalité hommes-femmes, singulièrement dans le domaine du travail.

La CSC s'appuie sur les nombreux clichés qui figent par trop les rôles dans notre société.

Pour le MR, il s'agit en effet aujourd'hui d'aller plus loin afin de faire évoluer les mentalités et de faire en sorte que l'égalité entre femmes et hommes devienne effective par le travail ainsi que par une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Le Mouvement Réformateur a ainsi, par le biais de la Ministre des PME et des Indépendants, pris des mesures de soutien à l'esprit d'entreprise féminin, comme la reconnaissance de la femme-aidante, qui bénéficie désormais d'un statut lui ouvrant des droits fondamentaux, ou l'aide à la maternité, via l'octroi gratuit de 105 titres services pour les indépendantes qui mettent un enfant au monde.

Afin de favoriser l'égalité réelle par le travail, le MR développe en outre une série de propositions, parmi lesquelles :

- Poursuivre les actions de soutien à l'entrepreneuriat au féminin ;
- Sensibiliser les entreprises et promouvoir leurs initiatives en faveur de l'égalité salariale et de la réduction de l'écart salarial entre les femmes et les hommes ;
- Contrôler, notamment via la commission spécialisée du Conseil national du Travail, que l'évaluation des systèmes de classification de fonctions est bien réalisée par les secteurs ;
- Soutenir les personnes travaillant à temps partiel en prenant mieux en compte leur situation particulière, notamment lorsqu'il s'agit de familles monoparentales ;
- En termes de conciliation entre vie privée et vie professionnelle, mettre en place un mécanisme de compte épargne temps alimenté au cours de la carrière par les jours de congés épargnés, et qui dès lors permet aux travailleurs (euses) de faire des choix de vie et de carrière, en leur permettant de financer certaines absences choisies ;
- Accorder une attention particulière aux femmes rentrantes (femmes au foyer qui reviennent sur le marché de l'emploi) en les sensibilisant à l'esprit d'entreprise, en leur permettant un accès égalitaire aux formations pour devenir indépendantes et en créant

des dispositifs de validation des compétences acquises durant la période d'interruption ;

- Poursuivre les efforts en matière de développement et de diversification de l'offre d'accueil de l'enfance (crèches en entreprise, accueillantes à domiciles, gardes d'enfants malades, accueil extrascolaire, etc.).

Ces propositions sont portées par le groupe de travail Egalité des Chances au sein du MR et figureront à l'agenda du Printemps des Réformes, qui rassemblera l'ensemble des propositions du MR pour notre société.